

SUIVI DES URGENCES - MOUVEMENTS DE POPULATIONS

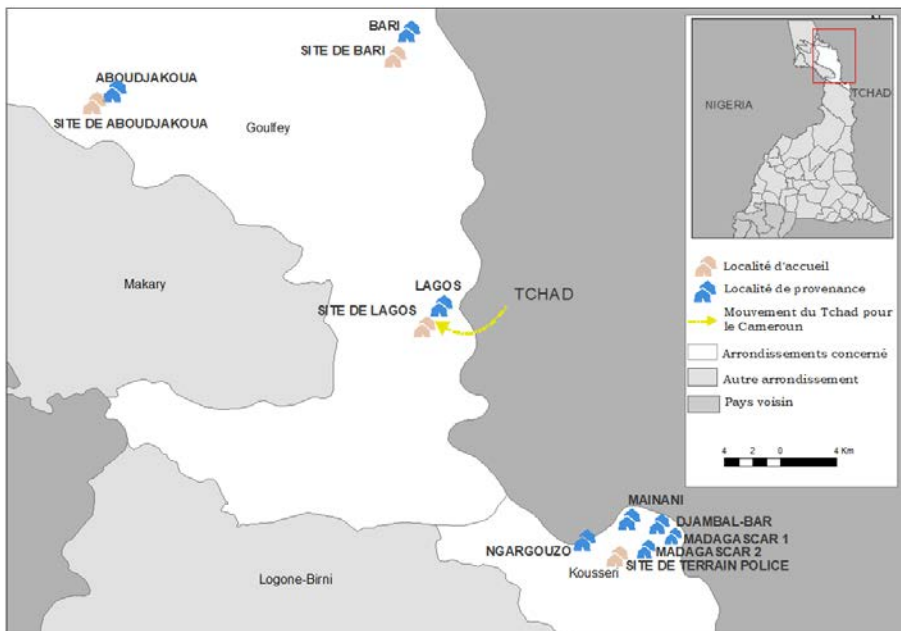
SYNTHÈSE DES DÉPLACEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI – CAMEROUN

TABLEAU DE BORD #111

COLLECTE DES DONNÉES: 24 OCTOBRE AU 04 NOVEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION: 07 NOVEMBRE 2024

CARTE DES MOUVEMENTS



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CHIFFRES CLÉS



4 806
Individus



815
Ménages



Localités de provenance

ROUM (TCHAD), BARI, LAGOS, ABOU DJAKOUA, MAINANI, MADAGASCAR 1&2, DJAMBAL-BAR ET NGARGOUZO



Localités d'accueil

SITE DE LAGOS, SITE DE BARI, SITE DE ABOU DJAKOUA ET SITE DE TERRAIN POLICE

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des situations d'urgence (en anglais, *Emergency Tracking Tool*, ETT) est l'une des composantes de la Matrice de suivi des déplacements (en anglais, *Displacement Tracking Matrix*, DTM) déployée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il a pour objectif de rassembler des informations sur les **mouvements significatifs et soudains de populations**, ainsi que sur les **urgences sécuritaires et climatiques**. Les données ont été collectées par observation directe et entretiens téléphoniques, auprès de douze informateurs clés, principalement des autorités locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et des représentants des populations dans les lieux affectés.

Ce tableau de bord présente des informations sur le déplacement de populations en provenance des localités de Roum au Tchad, de Lagos, Bari, Aboudjakoua dans l'arrondissement de Gouffey et de Madagascar 1&2, Mainani, Djambal-Bar et Ngargouzo dans l'arrondissement de Kousseri, département de Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

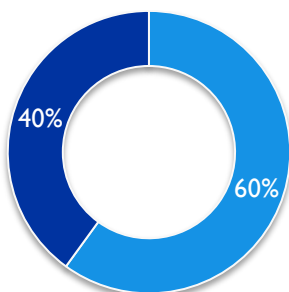
Selon les informations collectées, plusieurs localités des départements du Logone-et-Chari, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont été gravement touchées par les inondations causées par des pluies diluviennes.

Depuis le mois d'août, les pluies et la montée des eaux du fleuve Logone ont entraîné des dégâts considérables : de nombreuses maisons se sont effondrées, provoquant des pertes en vies humaines, des cas de noyade, ainsi que des dommages matériels importants. De vastes hectares de terres agricoles ont également été submergés par les eaux.

Face à cette situation d'inondation, les populations de la localité de Roum au Tchad, de Lagos, Bari, Aboudjakoua dans l'arrondissement de Gouffey et de Madagascar 1 et 2, Mainani, Djambal-Bar et Ngargouzo dans l'arrondissement de Kousseri, se sont déplacées vers des familles d'accueil, des sites pour déplacés spontanés et des centres collectifs. Ces zones, considérées comme relativement non inondables, offrent un refuge temporaire à la recherche d'un endroit sûr.

À ce jour, environ 815 ménages, représentant 4 806 individus déplacés, ont été recensés. Ces personnes se sont réfugiées auprès de familles d'accueil et sur des sites spontanés.

RÉPARTITION PAR SEXE

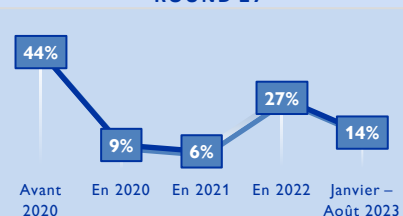


■ Féminin ■ Masculin

40%

60%

ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS ROUND 27



DATE DE DÉBUT DES MOUVEMENTS
24 octobre 2024

BESOINS PRIORITAIRES

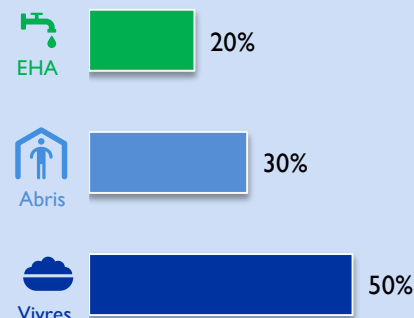


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALITÉS ET DES POPULATIONS

Les données fournies dans ce tableau sont des estimations. Seule une évaluation rapide peut permettre d'avoir des chiffres exacts de la population affectée.

#	DÉPARTEMENT D'ACCUEIL	ARRONDISSEMENT D'ACCUEIL	LOCALITÉ D'ACCUEIL	MÉNAGES DÉPLACÉS	PERSONNES DÉPLACÉES	LOCALITÉS DE PROVENANCE
1	LOGONE-ET-CHARI	GOULFEY	SITE DE LAGOS	217	1 005	ROUM (TCHAD)
2	LOGONE-ET-CHARI	GOULFEY	SITE DE LAGOS	76	592	LAGOS
3	LOGONE-ET-CHARI	GOULFEY	SITE DE BARI	15	120	BARI
4	LOGONE-ET-CHARI	GOULFEY	SITE DE ABOUDJAKOUA	47	329	ABOUDJAKOUA
5	LOGONE-ET-CHARI	KOUSSERI	SITE DE TERRAIN POLICE	460	2 760	DJAMBAL BAR; MAINANI; MADAGASCAR I ET 2; NGARGOUZO
GRAND TOTAL				815	4 806	



ACCÈS HUMANITAIRE

Les localités d'accueil sont accessibles par route et par voie fluviale, mais le respect des mesures sécuritaires reste de mise.